

Marseille, le 16 mars 2020

Monsieur le Directeur Général des Services,

Comme la plupart des français, nous venons d'écouter l'intervention du Président de la République au sujet des mesures à appliquer dans ce contexte de crise sanitaire.

Nos organisations vous posent désormais les questions suivantes qui sont ni plus ni moins celles que les employés municipaux se posent depuis plusieurs jours maintenant :

- 1) Avez-vous l'intention d'activer le PCA , et si oui quand et comment ?
- 2) L'administration est-elle en mesure de doter les services qui vont continuer de fonctionner en EPI et moyens de protection ? Vous trouverez ci-joint un courrier de notre part relatif au droit de retrait concernant particulièrement les agents des BMDP mais qui peut s'appliquer à tout autre service comparable.
- 3) Comment comptez vous permettre aux employés municipaux qui devraient rester à domicile de télétravailler avec un minimum d'accès aux applications indispensables quand celles-ci seront à nouveau accessibles ?
- 4) En attendant, comptez-vous encore exiger que des centaines de personnes se déplacent et se rendent à leur bureau sans pouvoir y travailler faute d'accès au système d'information de la ville et faute d'outil de travail ?

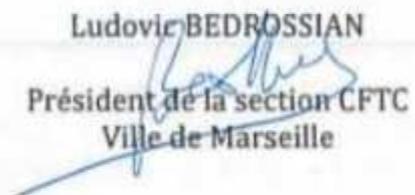
Contrairement à ce qui peut être pensé ou dit, nos organisations n'ont pas d'autre objectif que d'aider les employés de la Ville à disposer d'informations claires et concises.

Les directeurs et chefs de service se sentent totalement dépourvus depuis jeudi dernier faute de ces informations internes et face à des agents informés par ailleurs des décisions au niveau de l'Etat.

Nous vous remercions de bien vouloir enfin éclairer suffisamment l'ensemble de la chaîne hiérarchique de notre Ville, à commencer par les DGA qui peuvent aussi être assez démunis dans ce cadre.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général des Services, l'expression de nos salutations distinguées.


Pascale LONGHI
Présidente de la section SNT CFE/CGC
Ville de Marseille


Ludovic BEDROSSIAN
Président de la section CFTC
Ville de Marseille

PS : Nous sommes dans l'obligation de vous transmettre ce courrier via les smartphone de vos DGA, n'ayant aucun autre moyen de vous l'adresser pour l'instant et notre DGARH ne souhaitant visiblement plus en être l'intermédiaire